

# *Stendhal. La police et le policon*

Brice Frigau

Un homme qui a fait, avec l'armée internationale de Napoléon, la campagne de Russie, qui a vécu la tragédie de la retraite, la destruction de l'armée, qui a connu intimement les principaux chefs du mouvement national et révolutionnaire des carbonari italiens, qui a été condamné à mort par le gouvernement autrichien et qui a vécu presque toute sa vie sous la surveillance de la police, ce qui ne manque pas non plus d'intérêt.

Maxime GORKI

*Les écrivains et l'histoire, ou Stendhal examiné à la lumière du marxisme*<sup>1</sup>

## DANS LE ROMAN FAMILIAL, LA POLICE PRIMITIVE

Tout commence dès le premier âge. Stendhal, né Marie-Henri Beyle, subit déjà la police primitive de la famille. Dans *Vie de Henry Brulard*, qu'il rédige à 52 ans, il en édifie une légende noire : « Ils ont emprisonné mon enfance<sup>2</sup>. » « Ils », c'est avant tout le couple infernal – ou rendu tel par sa mémoire – de deux êtres diaboliques aux prénoms d'anges : Chérubin, le père, et Séraphie, la tante, « diable femelle<sup>3</sup> ». Le joug des deux bourreaux s'abat sur le petit Henri quand, à sept ans, il perd sa mère Henriette : « avec ma mère finit toute la joie de mon enfance<sup>4</sup> ».

---

<sup>1</sup> *Le Mois. Synthèse de l'activité mondiale*, du 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> mars 1932, Paris, Maulde et Renou.

<sup>2</sup> Stendhal, *Vie de Henry Brulard écrite par lui-même* (1835-1836), t. I, édition diplomatique du manuscrit de Grenoble établie par Gérard et Yvonne Rannaud, Paris, Klincksieck, 1996, p. 482. Dans le cadre de l'article, pour des raisons techniques, il s'agira plutôt d'une transcription pseudo-diplomatique respectant au moins l'orthographe (même fautive), la ponctuation (et son absence), les majuscules, les soulignements (au lieu de l'italique).

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 370.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 246.

*Seul contre tous (ou presque)*

Henri se retrouve face à son père, déjà abhorré du vivant de la mère quand il interrompait ses baisers œdipiens<sup>5</sup>, et face à Séraphie, qui s’empare de l’autorité dans la maison<sup>6</sup>. Or, celle-ci « n’aimait pas grand’chose sur la terre, mais elle abhorrait son neveu, favori de M. Gagnon père, et ne laissait échapper aucune occasion de lui donner des témoignages de son aversion<sup>7</sup> ». Désormais seul contre tous (ou presque), mal défendu par des alliés tels que son doux grand-père Henri Gagnon, le petit Beyle subit « la triste époque 1790-1795 pendant laquelle [il était] un pauvre petit Bambin persécuté, toujours grondé à tous propos, et protégé seulement par un sage à la Fontenelle [Gagnon] qui ne voulait pas livrer bataille pour [lui]<sup>8</sup> ».

Comme si l’activité des deux diables ne suffisait pas, c’est par Chérubin que « l’affreuse tyrannie Raillane<sup>9</sup> » arrive. L’abbé Raillane, précepteur désigné par le père, est selon Romain Colomb un « homme fort colère [qui] frappait souvent assez rudement<sup>10</sup> » Henri, et selon ce dernier, il est « dans toute l’étendue du mot un noir coquin<sup>11</sup> ». Raillane, chargé de policer le polisson, lui inculque quelques rudiments d’autocensure, de domestication du sentiment : « il me prenait à part dans nos promenades le long de l’Isère [...] pour m’expliquer que j’étais imprudent en paroles, – Mais M<sup>r</sup> lui disais-je en d’autres termes c’est vrai c’est ce que je sens. – N’importe mon petit ami, il ne faut pas le dire cela ne convient pas<sup>12</sup> ».

Henri est enfermé. Il voit sur la place Grenette de Grenoble des enfants de son âge courir, se promener, *ensemble*. Et quand il manifeste auprès de ses geôliers son désespoir, on lui permet de sortir en voiture, avec Mme Périer Lagrange, femme sèche et sans rire, qui le gronde « au moins autant que l’abbé Raillane [...]. Quel équivalent pour une promenade avec des petits poliçons [*sic*] de mon âge!<sup>13</sup> »

---

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 196.

<sup>6</sup> Romain Colomb, *Notice sur la vie et les ouvrages de Henri Beyle dit Stendhal* (1854), Lyon, Éditions À rebours, 2003, pp. 27-28.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>8</sup> Stendhal, *op. cit.*, p. 382.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 446.

<sup>10</sup> Romain Colomb, *op. cit.*, p. 30.

<sup>11</sup> Stendhal, *op. cit.*, p. 386.

<sup>12</sup> *Ibid.*, pp. 430-432.

<sup>13</sup> Stendhal, *op. cit.*, p. 486.

Justement, Chérubin, qui refuse qu'il se lie avec Édouard Rey, « insigne polisson lié avec la plus vile Canaille<sup>14</sup> », craint au plus haut point « de [le] voir aller avec des enfants du Commun<sup>15</sup> ». Il en côtoie donc d'autres, hors du commun, prisonniers comme lui. Ainsi, Reytiers, compagnon de bagne, est comme accompagné par un gendarme quand il doit rejoindre la fêrûle de Raillane : il arrive « dès huit heures sous la garde sévère d'un domestique<sup>16</sup> » qui vient le reprendre à midi, le ramène à deux heures. Comme Lucien Leuwen à Nancy remarque avec chagrin que « les maris bourgeois font réciproquement la police sur leurs femmes<sup>17</sup> », dans le monde de Brulard, les parents bourgeois font la police sur leur progéniture.

Et lors des promenades gardées, les petits bagnards rêvent éveillés de ce dont on les prive : « Là nous voyions nous autres prisonniers des jeunes gens qui jouissaient de la liberté, allaient et venaient seuls et après se baignaient dans l'Isère et un ruisseau affluent nommé la Biole. Excès de bonheur dont nous n'apercevions [*sic*] pas même la possibilité dans le lointain le plus éloigné<sup>18</sup>. » Certes, c'est pour leur bien qu'avec l'accord voire l'ordre des parents, le « fatal abbé<sup>19</sup> » veut cadenasser les enfants et leur enseigner un principe maximal de précaution. On n'est jamais assez prudent :

M. Raillane comme un vrai journal ministériel de nos jours ne savait nous parler que des dangers de la liberté. Il ne voyait jamais un enfant se baigner sans nous prédire qu'il finirait par se noyer, nous rendant ainsi le service de faire de nous des lâches, et il a parfaitement réussi à mon égard. Jamais je n'ai pu apprendre à nager<sup>20</sup>.

### *La dissidence et les espions*

Mais Henri n'est pas dupe : il entreprend de rejeter le savoir avec lequel ses tyrans cherchent à l'empoisonner. Il hait l'abbé, son père « source des pouvoirs de l'abbé<sup>21</sup> », et par conséquent leur enseignement : il exècre la

<sup>14</sup> Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, t. III, *op. cit.*, p. 810.

<sup>15</sup> Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, t. I, *op. cit.*, p. 446.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 440.

<sup>17</sup> Stendhal, *Lucien Leuwen* (1834-1835), in *Œuvres romanesques complètes*, t. II, édition d'Yves Ansel, Philippe Berthier et Xavier Bourdenet, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2007, p. 788.

<sup>18</sup> Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, t. I, *op. cit.*, p. 444.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 438.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 444.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 450.

géographie de Lacroix *parce que* son père la lui fait apprendre par cœur ; les beautés que l'abbé trouve en Virgile, il les trouve exagérées ; il déniche obstinément le ridicule dans la Bible... Puis, en libérateur de ses semblables opprimés, il dénonce auprès d'eux la supercherie : « Je prouvais à mon compagnon de chaîne [*sic*] le timide Reytiers, que toutes les choses qu'on nous aprenait [*sic*] étaient des Contes<sup>22</sup>. »

L'affreuse tyrannie, hélas, ne fait pas qu'éveiller en lui un désir émancipateur de mettre à jour le complot. Elle le rend sombre, sournois, méfiant, et dans son ère du soupçon, il débusque les délateurs et les espions, à commencer par Zénaïde, sœur cadette : « ma sœur Pauline [...] [et moi] accusations Zénaïde de jouer auprès de nous le rôle d'espion, et je crois bien qu'il en était quelque chose<sup>23</sup> ». En guise de représailles, il recouvre les plâtres de l'appartement « de caricatures contre Zénaïde Rapporteuse [*sic*]<sup>24</sup> ».

Enfin, la dissidence d'Henri se confirme par le vol. Ainsi sont dérobés dans la bibliothèque du père à Claix, près de Grenoble, deux volumes de Voltaire. La chose est difficile, car les livres interdits sont presque inaccessibles, et l'enfant doit faire preuve d'habileté : « Il y avait 40 vol[umes] je pense fort serrés j'en prenais deux et écartais un peu tous les autres il n'y paraissait pas. D'ailleurs ces livres dangereux avaient été placés au rayon le plus élevé de la belle bibliothèque en bois de cerisier et glaces laquelle était souvent fermée à clé<sup>25</sup> ».

Les livres délivrent Henri. Une comédie de Destouches « l'attendrit jusqu'aux larmes ». Lisant Molière, il décide à sept ans de composer des comédies à sa façon. *Roland furieux*, prêté par le grand-père à l'insu de Séraphie, forme son caractère. Mais surtout, il y a *Don Quichotte*, qui le fait « mourir de rire<sup>26</sup> ». Hélas, le père sévère le surprend dans sa gaieté, le gronde, menace de lui retirer cette source de joie, la retire, et l'enfant est obligé de se cacher pour poursuivre son méfait, quittant ainsi le pied du tilleul, trop visible, pour une petite salle « enceinte de murs<sup>27</sup> ».

<sup>22</sup> *Ibid.*, pp. 450-452.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 458-460.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 458.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 478.

<sup>26</sup> Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, t. I, *op. cit.*, p. 490 : « Don Quichotte me fit mourir de rire. qu'on daigne réfléchir que depuis la mort de ma pauvre mère je n'avais pas ri. »

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 494.

On se cherche un petit coin, qui vous protège et qui vous cache. Comme on se sent bien à l'étroit, et pourtant il est clair qu'on peut y faire ce qu'on veut. [...] L'enfant qui se cache s'évade aussi, quoique de façon timide. C'est la clé des champs qu'il cherche dans sa cellule, c'est pour mieux s'échapper qu'il se retranche derrière ses remparts<sup>28</sup>.

## DANS LE ROMAN, LA PRISON MIRACULEUSE

Le petit coin, ou la cellule, ce sera plus tard, dans les romans, la prison où l'on peut « faire ce qu'on veut » – et avant tout: aimer. Ainsi, dans *La Chartreuse de Parme*, quoique étroitement emprisonné dans la tour Farnèse, et « quoique étroitement resserré dans une assez petite cage, Fabrice avait une vie fort occupée; elle était employée tout entière à chercher la solution de ce problème si important: M'aime-t-elle?<sup>29</sup> »

Elle, c'est Clélia Conti, fille de Fabio... gouverneur de la prison. La prison, où Fabrice a besoin de se raisonner pour s'affliger d'y être enfermé<sup>30</sup>, est le lieu de son bonheur, car de là il peut voir Clélia soigner avec amour ses oiseaux encagés comme lui. Un jour, il perçoit l'émotion de son aimée qui regarde fixement la fenêtre du prisonnier: « Ce moment fut le plus beau de la vie de Fabrice, sans aucune comparaison. Avec quels transports il eût refusé la liberté, si on la lui eût offerte en cet instant!<sup>31</sup> »

Si ce n'est celle d'une prison, la cellule peut être celle de la Chartreuse où Fabrice termine sa vie, ou celle du couvent où, si son amant devait être mené à la mort, Clélia jure de se cloîtrer pour ne plus reparaître dans une société d'« assassins polis » qui lui fait horreur<sup>32</sup>. Paradoxalement, l'enfermement conduit donc à la même évasion que la contemplation dans la nature en liberté, telle que celle de « ce polisson de Fabrice<sup>33</sup> » au début du roman, enfin loin de la police qui le chasse: « Assis sur son rocher isolé, n'ayant plus à se tenir en garde contre les agents de la police, protégé par

<sup>28</sup> Ernst Bloch, *Le Principe Espérance* (1959), t. I, Paris, Gallimard, 1976, p. 35.

<sup>29</sup> Stendhal, *La Chartreuse de Parme* (1839), Livre II, chapitre XVIII, édition de Michel Crouzet, Orléans, Paradigme, 2007, p. 311.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 303: « Comment! moi qui avais tant de peur de la prison, j'y suis, et je ne me souviens pas d'être triste! c'est bien le cas de dire que la peur a été cent fois pire que le mal. »

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 310.

<sup>32</sup> *Ivi.*

<sup>33</sup> *Ibid.*, Livre II, chapitre XXII, p. 376.

la nuit profonde et le vaste silence, de douces larmes mouillèrent ses yeux, et il trouva là, à peu de frais, les moments les plus heureux qu'il eût goûtés depuis longtemps<sup>34</sup> ».

Crime, police, élévation, amour, bonheur et mort... Julien Sorel a connu dans *Le Rouge et le Noir* un processus initiatique parent. Il tire deux coups de pistolet sur Madame de Rênal ; deux gendarmes l'arrêtent ; on le mène en prison, et on le laisse seul ; dans le donjon, son âme est « presque toujours tout entière dans le pays des idées<sup>35</sup> », tandis que Mathilde, qui essaie de le sauver, est « occupée des choses réelles<sup>36</sup> » ; et quand celle-ci et Fouqué désirent rapporter à Julien des nouvelles d'espoir, il les arrête : « Laissez-moi ma vie idéale. Vos petites tracasseries, vos détails de la vie réelle, plus ou moins froissants pour moi, me tireraient du ciel<sup>37</sup> ».

C'est le ciel en effet qui se révèle à Julien dans son donjon, grâce à l'intercession de Madame de Rênal. Le ciel du pardon, du possible cru impossible dans les temps et les lieux communs. C'est en somme un ciel d'utopie, celui de l'amour et du bonheur, avant la mort qui offrira de savoir « à quoi [s']en tenir sur le *grand peut-être*<sup>38</sup> ». Dans la prison, les deux amants sont à la fois au-dedans et au-dehors d'une société qui ne pardonne pas, prétend légiférer sur le possible et l'impossible, fait obstacle à l'amour d'un fils de charpentier et d'une bourgeoise mariée, et ruine le bonheur par les corsets de l'argent et des carrières. Dans le monde des situations calculables, prévisibles, « où il n'est pas question de vérité (mais seulement d'opinions)<sup>39</sup> », soudain fait irruption l'événement :

– Je signe ! s'écria Julien. Quoi ! Tu me pardonnes ! Est-il possible !  
Il la serrait dans ses bras ; il était fou. [...]

– Sache que je t'ai toujours aimée, que je n'ai aimé que toi.

– Est-il bien possible ! s'écria madame de Rênal, ravie à son tour. Elle s'appuya sur Julien, qui était à ses genoux, et longtemps ils pleurèrent en silence.

À aucune époque de sa vie, Julien n'avait trouvé un moment pareil.

[...] Les transports et le bonheur de Julien lui prouvaient combien il lui pardonnait. Jamais il n'avait été aussi fou d'amour<sup>40</sup>.

<sup>34</sup> *Ibid.*, Livre I, chapitre VIII, p. 166.

<sup>35</sup> Stendhal, *Le Rouge et le Noir* (1830), Livre II, chapitre XL « La tranquillité », in *Œuvres romanesques complètes* I, édition d'Yves Ansel et Philippe Berthier, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2005, p. 775.

<sup>36</sup> *Ivi.*

<sup>37</sup> *Ivi.*

<sup>38</sup> *Ibid.*, Livre II, chapitre XLI « Le jugement », p. 783.

<sup>39</sup> Alain Badiou, *L'Éthique. Essai sur la conscience du mal*, Caen, Éditions Nous, 2003, p. 61.

<sup>40</sup> Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, *op. cit.*, Livre II, chapitre XLIII, pp. 789-790.

Cet étrange chemin vers la lumière emprunté par Fabrice et Julien n'appartient peut-être pas au projet de la police (du moins pas sous cette forme) ; sans elle, pourtant, il serait impossible. C'est peut-être la raison pour laquelle ils ne la combattent pas. On est loin en cela de *Vanina Vanini*, où les amis du *carbonaro* Missirilli veulent, après son évasion, « célébrer sa bienvenue en tuant un carabinier ou deux<sup>41</sup> » !

## DANS « LES DÉTAILS DE LA VIE RÉELLE », LA POLICE

Mais revenons aux « détails de la vie réelle », là où la police n'a pas envoyé Henri Beyle dans une prison miraculeuse.

### *Fouché, l'homme à fichiers*

Beyle était sujet à l'espionnite, que Mérimée dans son *H.B.* date de l'ère Fouché :

La police de l'Empire pénétrait partout, à ce qu'on prétend ; et Fouché savait tout ce qui se disait dans les salons de Paris. B[eyle] était persuadé que cet espionnage gigantesque avait conservé tout son pouvoir occulte. Aussi, il n'est sorte de précautions dont il ne s'entourât pour les actions les plus indifférentes<sup>42</sup>.

Lui-même évoque, dans *Vie de Napoléon*, le pouvoir du « seul homme d'un esprit vraiment supérieur qui fût parmi les ministres [de Napoléon]<sup>43</sup> », quatre fois ministre de la Police générale entre le Directoire et la Restauration, soit dix ans au total : « Fouché avait des espions jusque parmi les maréchaux. L'empereur avait cinq polices différentes qui se contrôlaient l'une l'autre. Un mot qui s'écartait de l'adoration, je ne dirai pas pour le despote, mais pour le despotisme, perdait à jamais<sup>44</sup> ».

À mesure que s'étend l'Empire napoléonien en Europe, le quadrillage policier progresse. Au sommet se tient Fouché, l'homme à fichiers, auquel

<sup>41</sup> Stendhal, *Vanina Vanini* (1829), *Œuvres romanesques complètes*, t. I, *op. cit.*, p. 256.

<sup>42</sup> Prosper Mérimée, *H.B.* (1850) dans Pierre Jourda, *Deux Portraits de Stendhal par Mérimée*, éditions du Stendhal-Club, n° 26, 1928, p. 18. Dans cette édition, les « blancs » de l'édition originale chez Firmin Didot ont été comblés à partir d'un exemplaire complété par la main de Sainte-Beuve.

<sup>43</sup> Stendhal, *Napoléon : Vie de Napoléon* (1817-1818). *Mémoires sur Napoléon* (1836-1837), édition établie par Catherine Mariette, Paris, Stock, 1998, p. 110.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 119.

rendent constamment compte les agents de la division du ministère nommée « Sureté générale et police secrète ». La police est partout ; c'est déjà « l'ignominie de la police<sup>45</sup> » moderne dont parlera Walter Benjamin, celle qui « accompagne le citoyen, comme une brutale contrainte, au long d'une vie réglée par les ordonnances, ou simplement le surveillance<sup>46</sup> ». La police veille sur les marchés, dans les cafés, dans les journaux où le Bureau de presse officiel délivre l'information autorisée, dans les théâtres où les agents de police consignent les passages hués ou applaudis. Stendhal rapporte ainsi l'étonnement outré d'un général qui, voulant donner un dîner de vingt couverts, apprend que la police doit en être informée « pour qu'elle y ait quelqu'un<sup>47</sup> ». Voici venu le temps de « l'avènement de figures inquiétantes, dont l'inspecteur Javert des *Misérables* constitue une caricature mythifiée, avides de décrypter un monde où tout fait sens, prêtes à toutes les surinterprétations si, de leurs lectures perspicaces, peuvent surgir les preuves d'une culpabilité<sup>48</sup> ».

Henri Beyle a-t-il été inquiété par la police française ? En 1913, Arthur Chuquet publiait dans *La Revue*<sup>49</sup> un rapport de la Direction générale de la Police du Royaume sur M. de Beyle, auditeur. Daté du 31 mai 1814, il avait été trouvé dans les archives du comte Beugnot, directeur général de la police depuis le 13 mai :

C'est un gros garçon, né à Grenoble, âgé de trente et un ans, qui loge rue Neuve du Luxembourg, n° 3. Ses connaissances sont MM. Crozet, Faure, de Bellisle, de Barral, de Mareste, de Courtivron, Mure.

Il va très rarement dans les salons. Les maisons qu'il fréquente sont celles de M<sup>me</sup> Daru, de M<sup>me</sup> de Pallavicini, de MM<sup>mes</sup> de Baure et Lebrun, ses parentes, de M<sup>me</sup> de Longueville.

Il va beaucoup au spectacle et vit toujours avec quelque actrice. Quand il n'est pas en mission, il travaille quatre ou cinq heures par jour à des extraits historiques, à des notes sur ses voyages. Il a pour copiste un assez mauvais sujet nommé Fougeol.

<sup>45</sup> Walter Benjamin, « Critique de la violence » (1921), in *Œuvres*, t. I, Paris, Gallimard, 2000, p. 223.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 224.

<sup>47</sup> Stendhal, *Napoléon [...]*, *op. cit.*, p. 119.

<sup>48</sup> Jacques Dürrenmatt, « Énigmes intimes ou Stendhal crypté », *L'Année stendhalienne* n° 1, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 102.

<sup>49</sup> *La Revue*, 1<sup>er</sup> janvier 1913

Il a vécu longtemps avec une actrice de l'Opéra Buffa, avec laquelle il paraît qu'il a rompu. Il ne manque jamais une représentation de l'Opéra Buffa. Il passe ses soirées là, ou aux Français.

Il déjeune toujours au café de Foy, dîne aux Frères Provençaux. Il achète beaucoup de livres. Il rentre tous les soirs à minuit<sup>50</sup>.

Mis à part l'improbable « il vit toujours avec quelque actrice », ce rapport est étonnant de précision. Et comment ! C'est Beyle qui l'a écrit<sup>51</sup>. En effet, sans emploi depuis la chute de Napoléon, il cherche à ce moment l'appui du comte Beugnot pour obtenir un Consulat en Italie. Or, Beugnot a dû lui suggérer qu'un rapport de police complèterait à merveille son dossier de candidature destiné à Talleyrand – alors ministre des Affaires étrangères –, et qu'il pouvait le composer lui-même. Un rapport de police en guise de *curriculum vitae*, y avait-on jamais pensé ? Mais, soit que le directeur général de la police n'ait pas été satisfait du résultat, soit qu'il ne l'ait pas transmis à Talleyrand avec sa lettre de recommandation appuyant Beyle... ce dernier n'obtint pas la place convoitée.

#### *En Italie, le ver dans le fruit*

De même qu'au Paradis menace le serpent, c'est en Italie, son Éden aux orangers<sup>52</sup>, que la police tracasse Henri Beyle. Ses précautions, son espionnage, sont dès lors loin d'être risibles, et semblent même parfois relever du bon sens.

L'Empire chu, les Bourbons revenus, le libéral Beyle tente en vain de se rallier à la monarchie pour ne pas demeurer inemployé. Décidément tombé avec Napoléon, il doit renoncer aux luxueuses ambitions des carrières réussies, et se trouve forcé, par un renoncement contraint mais salutaire, de devenir Stendhal. Malchance d'Henri Beyle, « la chute de Napoléon a été la chance de Stendhal<sup>53</sup> ». Fin juillet 1814, il quitte Paris pour Milan où il

<sup>50</sup> Transcription extraite d'un article de François Michel, « Le policier qui espionna Monsieur de Beyle ? », paru dans *Le Divan* n° 278, avril-juin 1951, pp. 107-113, où les quelques erreurs de lecture de Chuquet sont corrigées. L'article est reproduit in François Michel, *Études stendhaliennes*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Mercure de France, 1972, p. 218.

<sup>51</sup> François Michel, *op. cit.*, p. 220 : « j'ai eu maintenant sous les yeux la pièce originale et je peux affirmer que le *rapport de police sur M. de Beyle est écrit entièrement de la main de Stendhal!* Comment Arthur Chuquet, familiarisé cependant avec les autographes de son héros, ne s'en est-il pas avisé ? »

<sup>52</sup> Stendhal, *Vie de Henry Brulard écrite par lui-même*, *op. cit.*, t. I, p. 422 : « l'Italie [...] un pays où les orangers croissent en pleine terre. Quel pays de délices pensais-je ! »

<sup>53</sup> Julien Gracq, *En lisant, en écrivant*, Paris, José Corti, 1980, p. 33.

trouve, enfin, sa *vita nuova*. Au cœur de celle-ci, il y a « *the greatest event of his life*<sup>54</sup> » : Métilde Dembowski, née Viscontini, que Stendhal aimera sans retour d'un amour malheureux d'où naîtra *De l'Amour*. Or Métilde est patriote, impliquée dans les conjurations contre l'occupation des Autrichiens, affiliée aux *carbonari*, société secrète aux idées libérales, qui lutte pour une Italie unifiée et constitutionnelle à la française. Autant dire que son entourage est suspect.

En juillet 1820, triomphe la révolution napolitaine, et l'atmosphère en Italie se tend. L'Autriche décrète en août qu'être affilié aux *carbonari* mérite la peine de mort ; ne pas les dénoncer, la prison à vie. Stendhal a remarqué ne plus recevoir depuis trois mois les lettres de Mareste. Le directeur de la poste milanaise fait surveiller son courrier depuis le mois de février. S'il n'en a pas la preuve, il se sait cependant soupçonné, et rédige en langage codé des passages entiers de son courrier : « Je suis inquiet *because the cons of Mi has said that I am a periculous* libéral et l'on a su que Dque avait *made the Peintre*. Le pce *has spoken of Sal*<sup>55</sup> ». Le 23 juillet, il découvre même qu'on l'évite à cause d'une rumeur, provenant probablement du « *husband of my objet* », du « mari de mon objet d'amour, Milan », le gouvernement autrichien<sup>56</sup> :

Il m'arrive le plus grand malheur qui pût me tomber sur la tête.

Des jaloux, car qui est celui qui n'en a pas, ont fait circuler le bruit que j'étais ici agent du gouvernement français.

Il y a six mois que cela circule. Je me suis aperçu que plusieurs personnes cherchaient à ne pas me saluer [...].

Il y a trois mois que je n'ai pas été admis dans une société parce qu'une personne impartiale a dit : « S'il vient, plusieurs personnes (il est vrai que ce sont des gens qui me haïssent) se retireront. » Je n'ai su cela qu'il y a deux heures<sup>57</sup>.

<sup>54</sup> Stendhal, *Journal*, 10 juin 1819, in *Œuvres intimes* II, édition de Victor Del Litto, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1982, p. 33.

<sup>55</sup> Cet échantillon peut se traduire ainsi : « Je suis inquiet parce que le consul de Milan a dit que je suis un dangereux libéral et l'on a su que Dominique [Stendhal intime] avait fait l'*Histoire de la peinture en Italie*. Le prince [Metternich] a parlé de Stendhal. » Stendhal, Lettre à Adolphe de Mareste, datée de Rome [il est en réalité à Milan] le 12 juillet 1820, in *Correspondance générale*, t. III (1817-1830), édition de Victor Del Litto, Jacques Houbert, Michel-E. Slatkine et Elaine Williamson, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 290.

<sup>56</sup> Michel Crouzet, *Stendhal ou Monsieur Moi-même*, Paris, Flammarion, 1999, p. 321.

<sup>57</sup> Stendhal, Lettre à Adolphe de Mareste, 23 juillet 1820, in *Correspondance générale*, t. III, *op. cit.*, p. 292.

Mais que dit la police du polisson ? Le 29 janvier 1828, le baron Torresani, directeur général de la police milanaise, adresse ce rapport au comte de Sedlnitzky, préfet de police à Vienne :

Beyle, pendant son séjour de plusieurs années à Milan, s'est fait connaître comme un ennemi irréligieux, immoral et dangereux de la légitimité, de sorte qu'il est incompréhensible que mes prédécesseurs aient pu le tolérer pendant tant d'années sans l'incommoder, étant donné surtout qu'il entretenait les rapports les plus amicaux avec nos libéraux les plus mal famés<sup>58</sup>.

Il est vrai que son « ouvrage extrêmement pernicieux<sup>59</sup> », *Histoire de la peinture en Italie*, aurait pu se titrer *Histoire politique de la peinture en Italie*. Bonaparte s'y trouve associé à la Renaissance italienne, la culture germanique y est atteinte ; et si l'auteur a pris la précaution de le signer « M.B.A.A. », certains sont parvenus à le démasquer.

Octobre vient, et le poète révolutionnaire Silvio Pellico est envoyé aux cachots du Spielberg. La répression submerge Milan, à tel point que Stendhal parle de « terreur » – et elle doit être dure, pour qu'il ne la qualifie pas de « douce » comme celle de 1793<sup>60</sup> ! Il côtoie des libéraux, favorables aux *carbonari*. Dans l'entourage de Métilde, il en est qui comme elle s'affilient aux *Federati*, *carbonari* lombards. Ils se préparent au soulèvement du Piémont, puis à son attaque salvatrice de la Lombardie pour chasser l'occupant... qui n'en triomphe pas moins en mars 1821. Le 13 juin, Beyle prend la fuite. Il fait bien, car parmi des noms de conjurés, potentiels ou effectifs, livrés en mars 1822, figure un certain « de Bell francese ». La commission chargée de l'enquête se tourne vers la police milanaise, qui reprend les termes du baron Torresani pour le présenter ainsi, sous le numéro 127 : « Irréligieux, révolutionnaire, ennemi de la légitimité, il est l'auteur de l'ouvrage interdit intitulé *l'Histoire de la peinture en Italie* par M.B.R.R. [*sic*], c'est-à-dire Rubertin / corrigé en Aubertin / nom sous lequel il s'est dissimulé pour publier en 1817 chez Didot ; il n'est plus ici, et on croit qu'il est rentré dans sa patrie<sup>61</sup> ».

<sup>58</sup> Rapport reproduit in Charles Simon, *Stendhal et la police autrichienne d'après des documents inédits*, éditions du Stendhal-Club n° 2, 1923, pp. 13-15.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>60</sup> Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, *op. cit.*, t. I, pp. 600-602 : « La terreur fut donc très douce et j'ajouterai hardiment fort raisonnable, à Grenoble. Malgré 22 ans de progrès la terreur de 1815 ou Réaction du parti de mon père me semble avoir été plus cruelle. »

<sup>61</sup> Cité in Michel Crouzet, *op. cit.*, p. 325.

Dans un projet d'autobiographie, Stendhal résumera l'affaire en ces termes amers : « Il se retira en Italie. Il y mena une vie heureuse jusqu'en 1821 que [sic] l'arrestation des carbonari par une police imbécile l'obligea à quitter le pays, quoiqu'il ne fût pas carbonaro<sup>62</sup> ». Rentré à Paris, il a « beaucoup de peine à résister à la tentation de [s]e brûler la cervelle<sup>63</sup> », et il dessine des pistolets. Heureusement, il est sauvé par « la curiosité politique », et par « la peur de [s]e faire mal<sup>64</sup> ».

### *La police a la mémoire longue*

Six ans plus tard, âgé de 44 ans, Stendhal devient romancier avec *Armance*. Sans attendre sa publication, il part vers l'Italie. À Milan, il rend visite à la police pour une carte de séjour<sup>65</sup>. Mais la police milanaise a la mémoire longue. Beyle est sur-le-champ identifié comme étant aussi M. de Stendhal, auteur de l'infâme *Rome, Naples et Florence* où il « déverse sa bile sur le Gouvernement autrichien<sup>66</sup> » : « La police du pays m'a dit qu'il était connu de tous les doctes que Stendhal et B[eyle] étaient synonymes, en vertu de quoi elle me priait de vider les États de S. M. Apostolique dans douze heures<sup>67</sup> ». Beyle proteste. Mieux : il nie être Stendhal, et nie avoir écrit son ouvrage<sup>68</sup>. Il promet de le justifier, à son retour en France, auprès de l'Ambassade d'Autriche à Paris – ce qu'il ne fera pas, empêché, selon le directeur général de la police, par « la conscience intime de sa culpabilité<sup>69</sup> ». Celui qui se disait « *Enrico Beyle Milanese* » est chassé à nouveau de sa ville d'élection.

Mais la police n'a pas dit son dernier mot, et va l'accabler de nouveaux maux. Trois ans plus tard, éclate en France la Révolution de 1830. Beyle veut être préfet ; il ne le sera pas. Guizot, bientôt ministre de l'Intérieur, le

<sup>62</sup> Stendhal, Notice sur M. Beyle (par lui-même) (1821), in *Œuvres intimes*, t. II, *op. cit.*, p. 969.

<sup>63</sup> Stendhal, *Souvenirs d'égotisme* (1832), in *Œuvres intimes*, t. II, *op. cit.*, p. 432.

<sup>64</sup> Ivi.

<sup>65</sup> La datation stendhalienne hésite : Beyle est-il à Milan le 31 décembre 1827 ou le 10 janvier 1828 ?

<sup>66</sup> Rapport du baron de Torresani, directeur général de la police à Milan, 29 janvier 1828, in Charles Simon, *op. cit.*, p. 13.

<sup>67</sup> Stendhal, Lettre à Alphonse Gonssolin, 17 janvier 1828, in *Correspondance générale*, t. III, *op. cit.*, p. 659.

<sup>68</sup> Rapport du baron de Torresani, *op. cit.*, p. 13.

<sup>69</sup> In Charles Simon, *op. cit.*, p. 14.

refuse à celui dont il dit : « C'est un polisson<sup>70</sup> ». Qu'à cela ne tienne, il sera donc consul à Trieste, autant dire « *in mezzo di barbari*<sup>71</sup> », au milieu des barbares commerçants et allemands. Il s'y rend en novembre, avant même que ne paraisse *Le Rouge et le Noir*. Le 25, il n'est pas encore officiellement consul : il attend l'*exequatur*. Or, à Vienne, la police des « *Tedeske*<sup>72</sup> » travaille, et vite : le 30, le préfet de police Sedlnitzky signe déjà une note sur Beyle à l'intention du prince de Metternich. Étant donné « le degré d'hostilité dont ce Français est animé contre le Gouvernement autrichien et le caractère dangereux de ses principes politiques<sup>73</sup> », Sedlnitzky propose de lui refuser l'*exequatur*. À la note, sont jointes quatre annexes : le rapport de Torresani sus-cité, ainsi que trois avis de la censure impériale autrichienne proposant le *Damnatur* pour *Histoire de la peinture en Italie* (les opinions politiques de l'auteur sont entachées de « perversité » et de « manie novatrice<sup>74</sup> »), *Rome, Naples et Florence* (« collection d'anecdotes immorales et voluptueuses » et « d'outrages à l'adresse du Gouvernement autrichien à Milan<sup>75</sup> »), et *Promenades dans Rome* (l'auteur « prévoit une nouvelle révolution<sup>76</sup> »). L'*exequatur* est refusé<sup>77</sup>.

#### *Le Consul et ses limiers*

S'il n'est pas consul à Trieste, il pourra l'être à Civitavecchia, état pontifical proche de Rome. Hélas, celui dont les œuvres sont à l'Index depuis

<sup>70</sup> In Pierre Jourda, « Les souvenirs de Viennet », *Revue Des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> juillet 1929, p. 148.

<sup>71</sup> Stendhal, Lettre à Adolphe de Mareste, 26 septembre 1830, in *Correspondance générale*, t. III, *op. cit.*, p. 779.

<sup>72</sup> Stendhal, *Rome, Naples et Florence* (1826), in *Voyages en Italie*, édition établie par Victor Del Litto, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1973, p. 336 : « Depuis les *Tedeske* (les Autrichiens), les plaisirs se sont envolés. »

<sup>73</sup> Note du comte de Sedlnitzky, préfet de police de Vienne, adressée au chancelier d'État, prince de Metternich, 30 novembre 1830, in Charles Simon, *op. cit.*, p. 7

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>76</sup> *Ivi.*

<sup>77</sup> Un tel acharnement courroucera le stendhalien Charles Simon en 1923 : « Ces rapports des préfets de Milan et des censeurs viennois, n'est-ce pas en raccourci toute la lyre de la bêtise policière, protectrice du trône et de l'autel, avec ses âneries, ses flagorneries, ses airs de vertu effarouchée et ses cruautés ? [...] Les prédictions de Beyle se sont vérifiées : le soulèvement de la Hongrie, la révolution de Naples, l'unification de l'Italie, l'abolition des monarchies absolues ont prouvé qu'il avait été bon prophète. La police autrichienne ne se trompait pas sur le danger, elle s'illusionnait en croyant pouvoir, par la censure, l'espionnage et la prison, arrêter la marche des idées et des événements. » Charles Simon, *op. cit.*, pp. 15-16.

1828<sup>78</sup> y est suspect avant même son arrivée. L'administration papale a d'ailleurs elle aussi hésité à lui donner l'*exequatur*. Trois jours après son entrée en fonction le 17 avril 1831, le commissaire de police Luigi Neri écrit déjà à son propos : « Les renseignements relatifs aux maximes exagérément libérales professées par Henri Beyle n'ont pas été controuvés. Il les accrédite par ses discours et ses entretiens avec des personnes connues pour leur adhésion aux innovations du jour<sup>79</sup> ». Dès l'été, le consul a déjà « ébaubi toute la société romaine par ses dits étranges. On a conclu que c'était un agent provocateur et on l'évite en tout lieu<sup>80</sup> ».

À son poste, Beyle souffre d'ennui ; pour s'en guérir, il voyage<sup>81</sup>, à Florence par exemple. Les polices pontificale et toscane, ignorant le motif de tels déplacements, y soupçonne une mission spéciale confiée par la France à son agent révolutionnaire. Ainsi, lorsque Beyle demande le visa de son passeport, en août 1832, au consul général de Toscane à Civitavecchia, aussitôt on avertit le chef de la police et le ministre des Affaires étrangères, Fossombroni, qu'il serait bienvenu de « faire *observer* discrètement mais avec précision tous les mouvements<sup>82</sup> » du suspect. Aussitôt dit, aussitôt fait : arrivé à Florence, Beyle est aussitôt filé par Giovanni Chiarini, policier.

Des rapports de filature témoignent de l'emploi du temps du propagandiste français, lors de quatre séjours à Florence entre 1832 et 1834<sup>83</sup>. Le premier rapport montre que ses activités révolutionnaires sont à peu près les suivantes : il sort le matin de son hôtel, se rend au Cabinet littéraire Vieusseux après un éventuel passage au Café des Colonnes, se rend aux bains *via delle Terme*, retourne au Cabinet littéraire, va dîner. Hélas, le sixième jour, ce récit passionnant cesse : « Le surveillant ayant eu l'impression que Beyle se rendait compte qu'il était observé, il parut convenable de suspendre pour le moment la surveillance<sup>84</sup> ».

<sup>78</sup> Michel Crouzet, *op. cit.*, p. 538.

<sup>79</sup> Luigi Neri, Lettre à Mgr Coleine [20 avril 1831], in Stendhal, *Correspondance générale*, t. IV (1831-1833), *op. cit.*, p. 109.

<sup>80</sup> Prosper Mérimée, Lettre à Sophie Duvaucel, [juillet-août 1831], *Ibid.*, p. 229.

<sup>81</sup> *Grosso modo*, sur 11 années, le consul s'absentera de son poste 4 ans et demi.

<sup>82</sup> Cité par Henri Martineau, « Stendhal et la police de Florence », *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> septembre 1933, p. 351.

<sup>83</sup> On doit la découverte de ces rapports à Luigi Foscolo Benedetto qui, à partir des archives de la police secrète toscane, les a transcrits dans « Giornate fiorentine dello Stendhal », in *Pegaso* n° 5, mai 1933.

<sup>84</sup> « Avendo il sorvegliante fatto balenare il sospetto che Beyle potesse accorgersi di essere oculato, fu creduto conveniente di sospendersi per ora la vigilanza. » Stendhal, *Correspondance générale*, *op. cit.*, t. IV, p. 501.

Deux mois plus tard, Beyle est de retour à Florence. Remis sous surveillance « étant donné qu'il s'agit d'un sujet suspect, à cause de ses amitiés politiques<sup>85</sup> », on apprend que le consul a découvert le pâtissier de la *via de' Calzaioli* où il s'approvisionne presque chaque jour en gâteaux<sup>86</sup>, avant de rejoindre l'habituel Café des Colonnes, le non moins habituel Cabinet littéraire de Vieusseux, etc. Gâteaux mis à part, de grands événements douteux sont signalés, notamment lorsque le limier prévient : « Il faut signaler que M. Beyle était couvert d'un manteau bleu et se cachait le visage<sup>87</sup> ». Mais l'aliment des soupçons de la police toscane, ce sont les fréquentations libérales du Consul, et en particulier l'avocat poète Vincenzo Salvagnoli, que le filateur identifie enfin. Salvagnoli, qui est selon Stendhal pour les deux tiers dans son amour pour Florence puisqu'il y passe sa vie avec lui, sera d'ailleurs emprisonné pour ses idées en 1833.

Beyle revient à Florence fin mai 1833. Sur huit jours, le filateur note que le consul a mangé cinq jours des gâteaux chez le pâtissier du Marché Neuf, en général après 14 heures. Un soir, il s'est même rendu *via del Cocomero* (rue de la pastèque) chez une jeune fille de Bologne qui a « la réputation de s'adonner à la galanterie<sup>88</sup> ». Nous n'en saurons pas plus, car le surveillant, par délicatesse, lassitude ou devoir familial, laisse à 21 heures le consul avec sa Bolonaise. Deux jours après le départ du consul de Florence, on recommandera au Gouverneur de Livourne de « donner les ordres convenables à la police pour que le consul Beyle soit sérieusement bien que secrètement surveillé dans tous ses mouvements. [...] On ne connaît pas l'objet de son voyage mais plusieurs indices donnent à penser qu'il intéresse la politique<sup>89</sup> ». Après un quatrième séjour filé, Beyle ne retournera plus à Florence jusqu'en 1840. Sans doute suspectait-il la police... de le suspecter.

<sup>85</sup> Cité par Henri Martineau, *op. cit.*, p. 354.

<sup>86</sup> Stendhal, *Correspondance générale*, *op. cit.*, t. IV, p. 548.

<sup>87</sup> « È da osservarsi che il Signor Beyle era coperto di un ferrajolo turchino e si teneva celato il volto. », *ibid.*, p. 551.

<sup>88</sup> « Beyle si trasferì in Via del Cocomero, andando nella casa [...] nella quale si affittano quartieri, essend'occupato il primo piano da una giovane ragazza di Bologna di nome non noto finora [...]. La detta Bolognese si ritiene per dedita alla scostumatezza. » Stendhal, *Correspondance générale*, *op. cit.*, t. IV, p. 666.

<sup>89</sup> Cité in Henri Martineau, *op. cit.*, p. 366.

Il est tentant de sourire devant de tels rapports. Mais n'est-il pas aussi tentant, chez un stendhalien, l'inavoué désir rétrospectif de coller une légion d'espions sur les talons de son héros ? Les témoignages des policiers d'hier ne sont-ils pas chéris par l'histoire des faits d'aujourd'hui ? Ainsi Henri Martineau, à propos de ces rapports, conclut-il par ces mots satisfaits : « Nous le suivons de même au théâtre, chez le libraire, nous surprisons son goût pour les gâteaux et ses haltes au café, nous l'accompagnons encore jusqu'à la porte d'une anonyme amie de passage. En un mot, sous nos yeux, vit durant quelques jours tranquilles, et presque sans masque, le mystérieux Henri Beyle<sup>90</sup> ». Grâce à la police, Stendhal est démasqué pour le plus grand bonheur de ses admirateurs.

### EXPERT ÈS MYSTIFICATIONS, CRYPTOGRAPHIE ET ALIBIS

Pour déjouer les yeux inquisiteurs de la police, Stendhal se fait expert ès mystifications, cryptographie et alibis en tout genre. Il semble écrire avec à l'esprit le regard de ces « Messieurs de la Police », auxquels il fait parfois l'honneur d'un *avis* ironique, tels ceux en tête de chacun des trois volumes de *Vie de Henry Brulard*<sup>91</sup>. Ces mêmes Messieurs le conduisent à crypter, de manière enfantine parfois, des épisodes qu'il dit « dangereux », comme ici, dans *Lucien Leuwen* :

Nos nansgouver sont trop mal en lesel pour hasarder la war véritable. Un caporal as Cheho sortirait des angsr un beau matin et dirait aux datssol : – Mes friends, marchons sur Rispa et faisons un first sulkon qui ne se laisse pas fouerba by Kolasnik. Et une fois la nation en colère et amoureuse of the glory, adieu la téléber de la sspre, la seule qui nous teres<sup>92</sup>.

Stendhal sait que « *se faire remarquer* est toujours dangereux, que les remarquants tiennent à la police ou soient tout simplement des hommes de

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 369.

<sup>91</sup> Voir illustrations : Avis à Messieurs de la Police, en tête des tomes I et III du manuscrit de *Vie de Henry Brulard*, Bibliothèque municipale de Grenoble, R. 299 Rés.

<sup>92</sup> « Nos gouvernants sont trop mal en selle pour hasarder la guerre véritable. Un caporal comme Hoche sortirait des rangs un beau matin et dirait aux soldats : – Mes amis, marchons sur Paris et faisons un premier consul qui ne se laisse pas bafouer par Nicolas. Et une fois la nation en colère et amoureuse de la gloire, adieu la liberté de la presse, la seule qui nous reste. » Stendhal, *Lucien Leuwen*, édition de Henry Debraye, Paris, Honoré Champion, 1927, p. CXI.

la société<sup>93</sup> ». Il cherche l'invisibilité, sous de visibles apparences. Il ne recourt pas à l'anonymat, mais à sa variante, autrement dit aux pseudonymes qui lui offrent d'être un autre, d'être d'autres, en puisant dans son « armoire aux masques<sup>94</sup> » : Assujeti, Boutonet, Baron Chagrin, Bri, C<sup>el</sup> Favier, Chaudron Rousseau, Ch. De Cutendre, Cornichon, de la Palice-Xaintrailles aîné, Fabrice del Dgo, l'Ennuyé, Lisio Visconti, Pabo, P. F. Piouf, Polybe Love-Puff, S. Alt. le prince de Villiers, Smith and Co, Timoléon du Bois, Tourte, Van Eube de Molkirk, William Crocodile... la liste est longue et dépasse la centaine. Sous ces masques, les mains et la plume sont libres. D'ailleurs, conformément à la tradition du pseudonyme chez les écrivains, il ne publie pas ses ouvrages sous son nom civil et ce, dès son premier, *Lettres sur Haydn, Mozart et Métastase*, signé Louis-Alexandre-César Bombet. Mais sa multiplication d'identités et, plus largement, ses techniques de brouillage, se révèlent davantage dans ses écrits privés, à commencer par la correspondance :

Jamais il n'écrivait une lettre sans la signer d'un nom supposé : César, Bombet, Cotonet, etc. Il datait ses lettres d'*Abeille*, au lieu de [Civita-Vecchia], et souvent les commençait par une telle phrase : « J'ai reçu vos soies grêges, et les ai emmagasinées en attendant leur embarquement. » Tous ses amis avaient leur nom de guerre, et jamais il ne les appelait d'une autre façon. Personne n'a su exactement quelles gens il voyait, quels livres il avait écrits, quels voyages il avait faits<sup>95</sup>.

Quant à ses journaux, lui-même finit par ne plus s'y retrouver. « Je n'ai pas de mémoire, mais pas du tout, de manière que, quand je suis discret dans les journaux *of my life* que j'ai faits jusqu'ici, je n'y comprends plus rien au bout d'un an ou deux<sup>96</sup> ». Pour n'être pas pris par ses propres pièges, Stendhal utilise volontiers des parenthèses, les disposant parfois, tels des marqueurs, aux endroits précis des mystifications.

La police est-elle à l'origine de ces précautions ? S'agit-il même seulement de précautions ? Le danger de la police, de la censure, est certes réel,

<sup>93</sup> Stendhal, *Rome, Naples et Florence* (1826), *op. cit.*, p. 442 (Bologne, 11 janvier 1817, note de 1826).

<sup>94</sup> « C'est grâce à eux que je fais figure, ce sont eux qui occupent la place et tiennent les clefs de l'armoire aux masques. Ils me disent : "Nous t'habillons ; sans nous, comment te présenterais-tu dans le beau monde ?" » René Daumal, *La Guerre Sainte* (1940), in *Le Contre-Ciel*, Paris, Poésie/Gallimard, 1990. Mais alors que Daumal préfère au jeu de dupes « aller nu comme une larve », Stendhal, lui, monte sur la scène du théâtre mondain.

<sup>95</sup> Prosper Mérimée, *op. cit.*, p. 18.

<sup>96</sup> Stendhal, *Journal*, 4 février 1813, in *Œuvres intimes I*, *op. cit.*, p. 834.

mais il est sans doute aussi un prétexte, puisque « loin de toute menace, Stendhal s’amuse encore à porter des masques<sup>97</sup> ». Plus encore, pour Stefan Zweig, « ce n’était pas seulement, comme d’aucuns pensent, la crainte du redoutable cabinet de la police autrichienne qui le poussait à faire de pareilles niaiseries, mais un besoin instinctif de bluffer, d’étonner, de se déguiser, de jouer à cache-cache<sup>98</sup> ».

Pourtant, il ne s’agit pas là que d’amusement. Le déguisement semble aussi relever d’une doctrine personnelle – le beylisme –, ainsi que de sa parallèle entreprise de « dérousseauisation » : protéger son âme tendre par une âme froide forgée, dissimuler son être en société, pour ne pas se blesser au contact de la médiocrité. « Sa sensibilité est devenue trop vive ; ce qui ne fait qu’effleurer les autres, le blesse jusqu’au sang. Tel encore j’étais en 1799, tel je suis encore en 1836, mais j’ai appris à cacher tout cela sous de l’ironie imperceptible au vulgaire<sup>99</sup> ». C’est d’ailleurs ce qu’il enseigne à Pauline, sa sœur confidente : « Apprends à être hypocrite. [...] rappelle-toi Rousseau : faute de cela, il est mort *enragé*<sup>100</sup> ». Rousseau, prenant acte de la corruption inéluctable des rapports humains, en était pourtant arrivé avant lui à la même conclusion : « il faut désormais se garder de nous laisser jamais voir tels que nous sommes<sup>101</sup> ». C’est aussi la devise qu’écrit Beyle, en 1814, dans son Journal : « *Cache ta vie*<sup>102</sup> ». « Il se hérissait de dards et de piquants envenimés », affirme Sweig, « à seule fin de n’être en butte à aucune sottise curiosité et de pouvoir en toute tranquillité creuser sa route, ses mystérieuses galeries dans les profondeurs de son âme. Induire les autres en erreur était pour lui un plaisir toujours nouveau, être honnête avec lui-même fut son éternelle, sa véritable passion<sup>103</sup> ». Beyle brouille les pistes, il n’efface pas les traces, mais les multiplie et les invente. Et devenant plusieurs, il se trouve lui-même.

<sup>97</sup> Jean Starobinski, « Stendhal pseudonyme », *Les Temps Modernes*, n° 72, octobre 1951, p. 77.

<sup>98</sup> Stefan Zweig, *Trois poètes de leur vie. Stendhal-Casanova-Tolstoï*, Paris, Pierre Belfond, 1983, p. 4.

<sup>99</sup> Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, t. III, *op. cit.*, p. 294.

<sup>100</sup> Stendhal, Lettre à Pauline Beyle, Marseille, 6 février 1806, in *Correspondance générale*, tome I, *op. cit.*, p. 469.

<sup>101</sup> Rousseau, *Narcisse*, in *Œuvres complètes*, tome II, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1961, p. 968.

<sup>102</sup> Stendhal, *Journal*, 4 juillet 1814, in *Œuvres intimes I*, *op. cit.*, p. 907.

<sup>103</sup> Stefan Zweig, *op. cit.*, p. 8.

à MM. de la Police.

Ceci est  
un Roman  
imité du Vicaire  
de  
Wakefield.

Le héros Henry Brulard,  
écrit sa vie,  
à 52 ans, après  
la mort de sa femme,  
la célèbre Charlotte Corday.

Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, tome I, manuscrit autographe. Bibliothèque municipale de Grenoble, R. 299 Rés.: « À MM. de la Police. Ceci est un Roman imité du Vicaire de Wakefield. Le héros, Henry Brulard, écrit sa vie, à cinquante-deux ans, après la mort de sa femme, la célèbre Charlotte Corday. »

Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, tome II, manuscrit autographe. Bibliothèque municipale de Grenoble, R. 299 Rés.: « À MM de la Police. Rien de Politique. Le héros de ce roman finit par se faire prêtre comme Josselyn [sic]. »

à MM de la Police  
Rien de  
Politique  
Le héros de ce  
roman finit par  
se faire prêtre  
comme Josselyn.

B

~~Comme en dernier de l'ouvrage~~  
~~par~~  
 moi Henry Brulard j'écrivais  
 qu'il fallait être en 1832 = 36.

A Messieurs de la Police

---

Rien de politique  
 dans ce Roman.  
 Le Plan en est exalté  
 dans tous les genres  
 qui dégouté et éclairé peu à peu  
 finit  
 par se consacrer au Culte  
 des Hôtels.

---

Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, tome III, manuscrit autographe. Bibliothèque municipale de Grenoble, R. 299 Rés. : « À Messieurs de la Police. Rien de politique dans ce Roman. Le Plan est un exalté dans tous les genres qui, dégouté et éclairé peu à peu, finit par se consacrer au culte des hôtels. »